

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PATRIMOINE ACTIVE INVESTORS

(Action C : FR0010649095 – Action D : FR0010666545)

Cet OPCVM est géré par PHITRUST

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM de classification «Diversifié», son objectif est la recherche d'une performance annuelle supérieure à Eonia +2% grâce à une gestion active sur les marchés actions et les marchés de taux d'intérêt.

Pour répondre à son objectif de gestion, la gestion de la SICAV est discrétionnaire ; la stratégie d'investissement repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (action, taux d'intérêt) et/ou la sélection de valeurs et d'OPCVM permettant d'atteindre cet objectif. Le portefeuille peut être exposé de 0% à 80% en actions et de 20% à 100% en produits de taux, via des titres vifs et/ou des OPCVM.

La stratégie d'investissement repose sur une approche qui permet de modifier l'allocation sectorielle et géographique en fonction de la performance financière de la SICAV eu égard à son objectif de performance. Le gérant modifiera sa stratégie d'investissement en fonction de son analyse de l'évolution des marchés, du portefeuille de la SICAV et de la sélection de titres, valeurs et OPCVM lui permettant de mettre en place une stratégie de croissance régulière de la valeur liquidative. La sélection des titres repose sur une analyse fondamentale des valeurs par une approche micro économique des sociétés susceptibles d'être sélectionnées. La sélection se fait sur des critères quantitatifs et des critères qualitatifs. La SICAV pourra accompagner des initiatives d'amélioration de la gouvernance qui pourraient être proposées pour certaines sociétés du portefeuille dans le but d'améliorer à terme leur valorisation boursière.

Les principes et initiatives de vote sont révisés chaque année en fonction des progrès réalisés par chaque société et de l'évolution des pratiques de gouvernance. Ils s'appuient sur les principes et recommandations retenus notamment par l'International Corporate Governance Network, l'European Corporate Governance Service et l'Association Française de Gestion.

La poche actions est principalement constituée d'actions des pays de l'OCDE. Dans un souci de diversification, 30% de la poche peut être investie en actions américaines et/ou de pays émergents. La gestion est discrétionnaire tant en termes de répartition sectorielle que de taille de capitalisation.

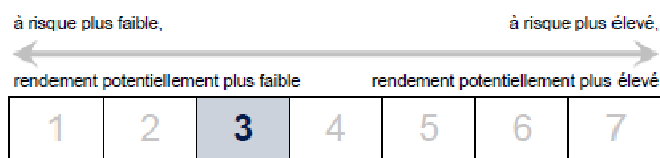
La poche taux constituée de titres de créances et instruments du marché monétaire est gérée de façon discrétionnaire en termes de répartition dettes privées/dettes publiques et de durée. La sensibilité de la poche est comprise entre 0 à 10. Les titres autorisés sont d'émetteurs souverains (Europe et USA) ou notés entre AAA et BBB- par Standard & Poor's ou leurs équivalents chez d'autres agences de notation ; des titres d'émetteurs non notés peuvent également être acquis.

La SICAV n'intervient pas sur les marchés dérivés.

L'action C capitalise ses revenus - l'action D distribue ses revenus ; la durée de placement recommandée est de 5 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat et la souscription de leurs actions sur demande auprès de RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE. Les demandes sont centralisées chaque jour de valorisation (J) avant 11 heures chez RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J) (valeur liquidative hebdomadaire, le vendredi).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [3] : La SICAV se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque reflétant l'objectif de gestion surperformer Eonia + 2%)

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

• **Risque de crédit :** Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

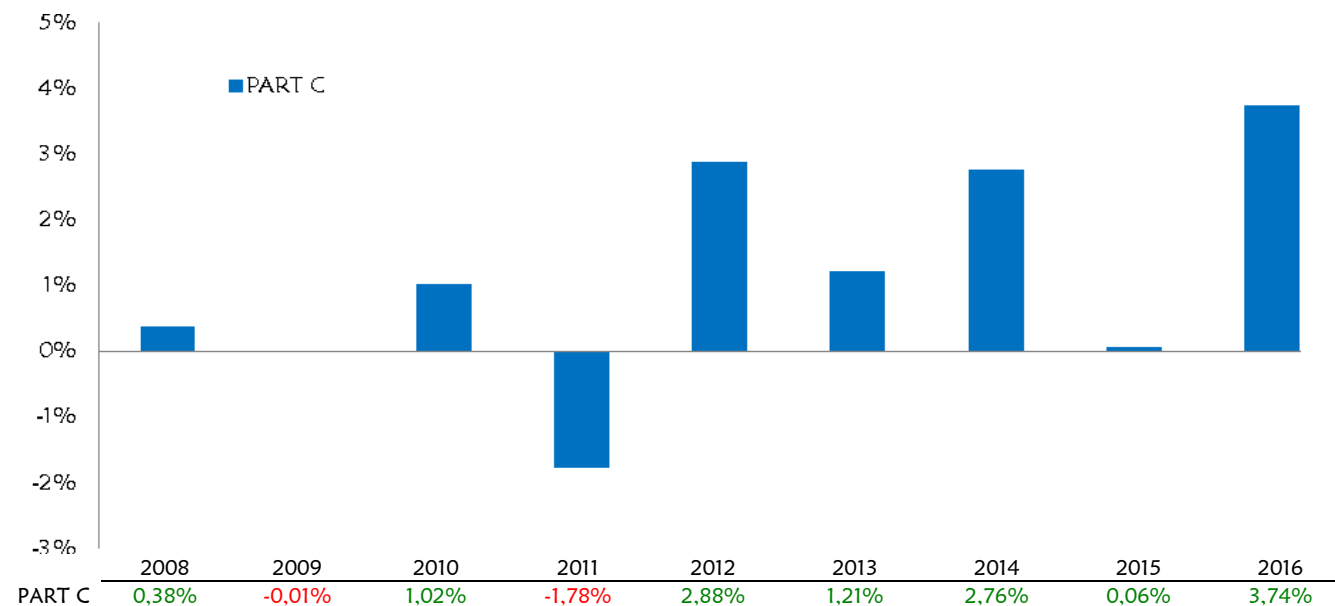
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée (actions C et D)	4,50%
Frais de sortie (actions C et D)	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,20%**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

**Le chiffre communiqué – qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM – de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.phitrust.com

PERFORMANCES PASSES



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM :

15 octobre 2008

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM :

Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE SA

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de PhiTrust - 7, rue d'Anjou - 75008 PARIS.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La SICAV est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Phitrust est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

La responsabilité de PhiTrust ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 décembre 2016.